États-Unis : Joe Biden « profondément déçu » par la décision d'un juge qui invalide partiellement une réforme d'Obama protégeant les immigrés clandestins de l'expulsion

17/07/2021 à 22h29



(Washington) Le président américain Joe Biden s'est dit samedi « profondément déçu » par une décision de justice qui invalide partiellement une réforme phare de Barack Obama, destinée à protéger les jeunes migrants arrivés enfants aux États-Unis.

Joe Biden a précisé, dans un communiqué, que son administration allait faire appel de la décision d'un juge fédéral « qui plonge des centaines de milliers de jeunes migrants dans un avenir incertain ».

La décision porte sur le programme DACA, adopté en 2012 pour faire sortir de la clandestinité les migrants de moins de 30 ans, entrés illégalement sur le sol américain dans leur enfance et ayant construit leur vie aux États-Unis, surnommés les « Dreamers ».

Quelque 700 000 jeunes profitent de ce programme, qui empêche de les expulser, et leur donne un numéro de sécurité sociale, sésame indispensable pour travailler, conduire ou étudier aux États-Unis.

Mais, un juge fédéral de Houston a estimé, vendredi soir, que l'ancien président avait outrepassé ses pouvoirs en agissant par décret, après avoir échoué à faire adopter cette réforme au Congrès.

Sa décision ne porte pas sur les personnes déjà inscrites dans le programme, mais interdit d'en faire bénéficier de nouveaux jeunes.

Même si la partie judiciaire se poursuit, il s'agit d'un nouveau coup dur après de premières tentatives de faire tomber ces protections.

La Presse